

Cette procédure s'adresse aux inscrits en deuxième année de CPGE dans un lycée ayant conventionné avec l'Université Jean Monnet.

Deux types de candidats sont concernés.

Vous étiez inscrits à l'Université Jean Monnet en 2025/2026

1^{ère} étape : Réinscription administrative en ligne (Entre le 11 septembre et le 23 octobre 2026)

<https://reinscription.univ-st-etienne.fr/>

Cette procédure se décline en fonction de la situation sociale de l'étudiant (boursier ou non). Le paiement s'effectue en ligne par CB.

2^{ème} étape : Pour les boursiers, envoi du justificatif de bourses et l'attestation CVEC 2026-2027 (Entre le 11 septembre et le 23 octobre 2026)

Envoi en ligne de votre justificatif de bourse :

<https://demat-pj.univ-st-etienne.fr/>

3^{ème} étape : Envoi de votre certificat de scolarité et de votre vignette (Entre le 25 septembre et le 31 octobre 2026)

Lorsque votre dossier sera validé, votre établissement recevra votre certificat de scolarité et votre vignette 2026/2027 à coller sur votre carte multiservices Izly

Vous n'étiez pas inscrits à l'Université Jean Monnet en 2025/2026

1^{ère} étape : Connexion sur <http://MesServices.etudiant.gouv.fr>, afin de souscrire à la **CVEC** (Contribution Vie Etudiante et de Campus)

2^{ème} étape : Téléchargement du dossier d'inscription 2026/2027 (Pdf remplissable) :

<https://www.univ-st-etienne.fr/fr/formation/inscriptions-admissions/modalites-d-inscriptions/dossier-d-inscription-administrative.html>

3^{ème} étape : Envoi par mail du dossier complété et des pièces justificatives* à inscription@univ-st-etienne.fr
(date limite d'envoi des dossiers : **20 octobre 2026**)

*** Important** : Il est obligatoire de joindre à votre dossier d'inscription les pièces justificatives suivantes :

- Attestation CVEC 2026/2027
- Certificat de scolarité 2026/2027 justifiant votre inscription en CPGE
- Photo d'identité (format JPEG)
- Relevé de notes du baccalauréat
- Attestation de bourse (si vous bénéficiez d'une bourse sur critères sociaux)

4^{ème} étape : Une fois votre dossier saisi, vous serez contacté par mail pour le règlement des frais d'inscription

5^{ème} étape : Envoi de la carte multiservices Izly (avant le 31 Octobre 2026)

Lorsque votre dossier sera validé, votre établissement recevra votre certificat de scolarité et votre carte multiservices Izly.

Pour toutes difficultés liées à ces opérations, les étudiants sont invités à utiliser l'adresse : inscription@univ-st-etienne.fr